

Règles de la cour d'école l'ÉTÉ



Module des petits (rouge) : réservé aux élèves de maternelle, classes relation, 1^{re} et 2^e année.

Il est interdit de :

- Monter dans les glissades;
- Sauter du haut du module;
- Grimper sur le toit de la glissade et par-dessus le module;
- Jouer à la Tag autour ou dans le module.

Sécurité : Un élève à la fois dans la glissade.

Interdit de grimper sur les barres ou de s'y suspendre.

Module des grands (jaune) : réservé aux élèves de la 2^e à la 6^e année.

Il est interdit de :

- Se tenir debout ou de s'asseoir sur la barre la plus haute;
- De se tenir sur les « monkey bar »;
- Grimper par-dessus le module;
- De s'asseoir sur les barreaux de l'entrée de la cour.

Jouer à la bagarre et à la Tag autour ou dans le module.

Sécurité : Faire des pirouettes sur les barres permises seulement (basses);

Interdit de grimper sur les barres ou de s'y suspendre.

Ballons:

- Le grand terrain de soccer est pour les 5^e-6^e et le petit pour les 3^e-4^e
- 1 Ballon par classe sur la partie asphaltée : pas avec les pieds.
- Le ballon poire est permis.

Autres consignes

Il est **interdit** de :

- se suspendre à la barre du ballon-poire;
- lancer des balles de tennis sauf dans les zones où il y a des cibles;
- apporter des balles et ballons de la maison;



Important !!!!

- Il faut porter des vêtements adéquats pour la saison;
- Lorsque la partie gazonnée est trop mouillée, les surveillants ferment la zone.